

Accusé de réception en préfecture
 054-245400601-20210624-06-DE
 Date de télétransmission : 08/07/2021
 Date de réception préfecture : 08/07/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 24 juin 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	32	32 +8 pouvoirs

Date de convocation
18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Béatrice BOCHNAK, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents : Pascal BECK, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : Laetitia ASCHBACHER par Sébastien POINT, Magali CLEMENT-DILLMANN par Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY par Béatrice BOCHNAK, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Catherine GUENSER par Sébastien DOSE, Ludovic LEGGERI par Laurent TROGRIC, Catherine LESAINE par Jean-Jacques MAXANT, Jeanne PHILIPPOT par Chantal PELLENZ, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Compte Administratif 2020 – Budget Annexe Transports
N° de délibération : 6

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
32	40	40	0	0	2

Rapporteur : Monsieur le Président

Au regard de la réglementation budgétaire, le Compte Administratif de l'année (N) doit être approuvé, avant le 30 juin de l'année (N+1), en conformité avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal.

Je vous propose donc d'examiner le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Annexe Transports joint en annexe avec une présentation synthétique et résumée dans la balance générale ci-jointe.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Administratif du Budget Annexe Transports 2020, conforme au Compte de Gestion 2020 du Trésorier Principal.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS		
Compte Administratif 2020 – Balance Générale		
(En euros)		
Fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dépenses	3 362 722.63	2 587 165.22
Excédent N-1		175 820.55€
Recettes	3 362 722.63	2 553 988.37
Investissement	Prévu	Réalisé
Dépenses	755 899.47	0
Déficit N-1		664 754.16
Recettes	755 899.47	161 106.25
Résultats de l'exercice 2020		
Déficit de fonctionnement		- 33 176.85
Excédent d'Investissement		161 106.25
Résultat global		+ 127 929.40
Résultats de clôture 2020		
Excédent de fonctionnement		142 643.70
Déficit d'Investissement		- 503 647.91
Résultat Global		- 361 004.21

Le Président quitte la séance, sous la Présidence du doyen d'âge

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRILIC